

INFORMATIONS MUNICIPALES ET EXTRA-MUNICIPALES

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

On vous explique tout ici !

Le parcours à suivre

À la Mairie de Bonnat, votre demande de **rendez-vous** peut généralement être honorée dans un **délai d'une semaine à une semaine et demie**.

À compter de ce premier rendez-vous, votre dossier complet pourra être **traité par les Services de l'État dans un délai de 6 semaines minimum**.

Lorsque que votre document sera disponible en Mairie, vous en serez informés par téléphone. **Vous serez alors invité à venir le retirer sur rendez-vous**, uniquement dans la Mairie où la demande été déposée.

Vous devrez également vous présenter en personne afin qu'une **lecture d'empreintes** puisse être effectuée.

Lorsque la demande de titre concerne un **adolescent de plus de 12 ans, celui-ci doit être présent et accompagné de l'un de ses parents (représentant légal)** pour la lecture d'empreintes. Ceci n'est pas nécessaire pour les enfants de moins de 12 ans qui ne sont pas concernés par la lecture d'empreintes.

Attention : une fois votre démarche finalisée, n'oubliez pas de venir retirer votre nouvelle carte d'identité ou votre passeport **dans les 3 mois suivant son édition. Au-delà de cette limite, il sera détruit.**

LES DÉLAIS ÉTANT RELATIVEMENT LONGS, MERCI D'ANTICIPER VOS DEMANDES.

Comment m'y prendre ?!



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 10 et 24 AVRIL 2022

Vérifiez à tout moment votre situation électorale ainsi que votre bureau de vote sur **service-public.fr**. Pour voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.



INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 4 MARS 2022

- sur service-public.fr
- en Mairie
- par courrier

(Formulaire cerfa n°12669*02 à télécharger sur service-public.fr)

ENQUÊTE PUBLIQUE : PARC ÉOLIEN

Par arrêté préfectoral en date du 23 décembre 2021, une enquête publique sur un projet de parc éolien est prescrite en mairie de GLENIC du **lundi 24 janvier 2022 à 9 heures au vendredi 25 février 2022 à 16 h 30**. Le dossier comprend notamment une étude d'impact.

Consultation du dossier :

Le dossier sera consultable sur le site internet des services de l'État sur www.creuse.gouv.fr, rubrique « **enquête publiques** » et sur un poste informatique dans les locaux de la préfecture de la Creuse, à Guéret, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Permanences de l'enquête publique :

Des permanences seront assurées en mairie de GLENIC :

- le lundi 24 janvier 2022 : de 9 h à 12 h,
- le mercredi 2 février 2022 : de 14h30 à 17h30,
- le samedi 12 février 2022 : de 9 h à 12 h,
- le jeudi 17 février 2022 : de 9 h à 12 h,
- le vendredi 25 février 2022 : de 13h30 à 16h30

Rapport et conclusions :

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairie de GLENIC, à la préfecture de la Creuse et sur le site internet des services de l'État dans la Creuse (www.creuse.gouv.fr).

Toute information concernant le dossier peut être obtenue auprès de M. Frédéric TESSIER, chef de projet au : **06.33.40.90.38** courriel : frederic.tessier@boralex.com

À l'issue de la procédure réglementaire, la Préfète de la Creuse prendra une décision sous forme d'un arrêté autorisant le projet, lequel sera assorti, le cas échéant, de prescriptions spécifiques, ou portant refus d'autorisation.



Prochain Conseil Municipal

Jeudi 3 Février à 20h00

Salle du Conseil, en Mairie

MODIFICATION DU CARREFOUR DU CHAMP DE FOIRE

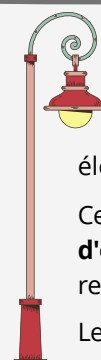


Changement des priorités !

Afin de permettre une meilleure visibilité et de réduire la vitesse, le carrefour du Champ de Foire avec l'avenue du Château, la RD 15, la rue de la Croix Blanche et la Place du Foirail sera prochainement modifié.

Ainsi, les stops actuellement balisés rue de la Croix Blanche et Place du Foirail seront effacés, **au profit de nouveaux stops sur la RD 15/ Avenue du Château.**

Des feux led solaires clignotants seront placés en amont des panneaux stops.



INFORMATIONS TRAVAUX

Le chantier d'enfouissement des réseaux électriques basse tension et télécom a pris fin.

Ce sont à présent les travaux d'**installation d'éclairage public** qui vont pouvoir prendre le relais.

Les résidents concernés en profiteront bientôt !

SAINT VALENTIN

ST VALENTIN

Envoyez vos messages d'amour
jusqu'au 10 Février

à mairie.bonnat@orange.fr

Ils seront diffusés
sur le panneau lumineux,
place de la Fontaine,
du 13 au 15 Février.

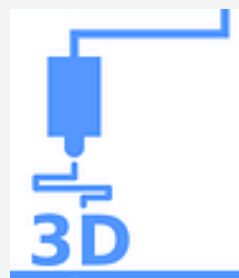


LE CHAI

ATELIERS DE DÉCOUVERTE « PROGRAMMATION ET IMPRESSION 3D »

Pendant les vacances scolaires de février, venez vous initier aux dessous de la programmation d'objets du quotidien et à la création par l'impression 3D.

Ateliers accessibles aux plus jeunes et aux débutants !



Mercredi 16 février :
14h-15h30 et 16h-17h30

Judi 24 février :
14h-15h30 et 16h-17h30

Possibilité de suivre 1 à 4 séances

Renseignements et inscriptions :

À l'accueil du Chai,
22 rue Grande
du mardi au jeudi de 10h à 17h30
et le vendredi de 10h à 15h

05 44 30 07 66

lechai@portesdelacreuseenmarche.fr

Service de la communauté de communes des Portes de la Creuse en Marche

SORTIR



VIE CULTURELLE

MÉDIATHÈQUE MILLE PAGES

À vos agendas !

Les adultes sont attendus !

- **Samedi 5 février à 10h** « au RDV des lecteurs » dans l'espace adulte, on partage nos lectures , présentation de la Rentrée Littéraire 2021
- **Vendredi 11 février à partir de 15h** jeux de société



Les enfants aussi !



- **Mercredi 23 février** des Histoires le matin à partir de 10h et des Jeux de Société à partir de 15h

SANTÉ

PHARMACIES DE GARDE

Du 4 au 10 : Pharmacie Mathieu (CHÂTELUS)
Du 11 au 17 : Pharmacie de l'Église (CLUGNAT)
Du 18 au 24 : Pharmacie de BONNAT
Du 25/02 au 03/03 : Pharmacie de GENOUILLAC



**Sous réserve de modifications,
en cas de changement, contactez le 3237.**



Mairie

05.55.62.10.38
mairie.bonnat@orange.fr

Lundi au jeudi : 8h-12h et 13h45-17h
Vendredi : 8h-12h et 14h-16h

CONTACTS

Maison France Services

05.55.62.85.04
bonnat@france-services.gouv.fr

Lundi au jeudi : 8h-12h et 13h45-17h
Vendredi : 8h-12h et 14h-16h

Médiathèque Mille Pages

05.55.81.09.66
bibliotheque.bonnat@orange.fr

Mardi, mercredi, vendredi :
9h-12h et 14h-18h
Jeudi et samedi : 9h-12h

